

**Note de synthèse de la réunion de réflexion sur la mise en œuvre de la Recommandation
concernant le paysage urbain historique, deux ans après son adoption (HUL+2)
Siège de l'UNESCO, 13 décembre 2013**

Contexte

Depuis plusieurs décennies, le monde fait face à un niveau d'urbanisation jamais atteint auparavant. De plus en plus de populations se sont déplacées vers les villes qui se sont transformées en moteurs de la croissance mondiale. Plus de la moitié des habitants de la terre vit aujourd'hui dans un environnement urbain et il est prévu que, d'ici une génération, les deux tiers de l'humanité résident dans des villes. Ces territoires connaissent de ce fait d'énormes pressions urbaines et rencontrent de grandes difficultés à allier la qualité de vie à laquelle aspirent les habitants et la préservation de leurs valeurs culturelles dans un contexte de développement urbain effréné.

Du point de vue de leur patrimoine culturel, les ensembles urbains sont aujourd'hui la catégorie de bien la plus représentée sur la Liste du patrimoine mondial avec plus de deux cents sites inscrits. Ces derniers subissent les conséquences de la pression inhérente au développement urbain et font face à de véritables défis en termes de conservation car ils sont, dans le meilleur des cas, appréhendés comme des entités isolées du territoire plus large dont ils font partie et donc dissociés de leur environnement. Ces ensembles urbains sont l'objet d'opérations de conservation ponctuelles qui ne s'intègrent pas dans une politique globale de développement socio-économique et urbain à l'échelle du territoire alors qu'ils constituent une importante ressource de par les valeurs culturelles et sociales qu'ils véhiculent.

Cet état de fait se vérifie chaque année par une augmentation des cas d'ensembles urbains inscrits sur la Liste du patrimoine mondial présentant de sérieux problèmes en termes de conservation. Ces cas suscitent généralement de vifs débats au sein du Comité du patrimoine mondial qui doit les examiner et statuer sur les mesures à prendre pour régler les problèmes soulevés.

Consciente de cette situation et des difficultés que rencontrent les Etats membres, la Conférence Générale de l'UNESCO a adopté le 10 novembre 2011 la Recommandation concernant les paysages Urbains Historiques (HUL), sur la base d'un travail de recherche et de consultation mené depuis la Conférence de Vienne en 2005. Cette Recommandation est devenue le premier instrument normatif qui régit les bonnes pratiques et l'approche que l'UNESCO invite ses Etats membres à adopter pour la conservation et la valorisation des ensembles urbains inscrits ou pas sur la Liste du patrimoine mondial. La Recommandation est un outil complémentaire à la Convention du patrimoine mondial pour répondre aux problématiques actuelles de la conservation urbaine, sur la base d'une approche intégrée et pluridisciplinaire.

Réunion de réflexion sur la mise en œuvre de la Recommandation concernant le paysage urbain historique

Introduction par M. Francesco Bandarin, Sous-directeur général pour la Culture

Deux ans après l'adoption de la Recommandation et deux ans avant la soumission d'un rapport à la Conférence générale de l'UNESCO (octobre 2015), le Centre du patrimoine mondial a décidé d'organiser une réunion de réflexion sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de cet instrument normatif. La réunion a regroupé des experts et praticiens de la conservation urbaine dans le monde entier (voir liste des participants en Annexe 1), dont plusieurs ont contribué au travail qui a mené à la rédaction du texte de la Recommandation. Cette rencontre avait pour objectif de faire le bilan de deux années d'application de cette Recommandation et de tirer les enseignements nécessaires à l'élaboration d'un éventuel plan d'action destiné à en améliorer la mise en œuvre.

M. Bandarin, qui a présidé cette réunion, a rappelé le contexte de l'adoption de la Recommandation et a réaffirmé l'engagement de l'UNESCO en faveur de sa mise en œuvre. Il a entre autres souligné le fait que malgré la courte période d'application de l'approche portée par la Recommandation depuis son adoption (deux ans), il était indispensable de procéder à un état des lieux afin d'envisager l'avenir sur les meilleures bases possibles et d'étudier les dispositions pertinentes à prendre pour que l'utilisation de cet instrument normatif soit optimale et devienne partie intégrante des politiques de développement à venir.

M. Bandarin a souligné le fait que le texte de cette Recommandation est devenu une référence lors des débats portant sur la question de la conservation urbaine au sein de la plupart des organisations mondiales concernées. Non pas que le texte fasse l'unanimité car, le sujet est encore débattu avec de nombreuses divergences de points de vue entre les experts de par le monde, mais parce que ce texte est porteur d'une vision intégrante et pluridisciplinaire qui rapproche différents modèles traitant du patrimoine et de la conservation urbaine. Le texte est également novateur car il rallie la diversité culturelle et toutes les dimensions immatérielles à la ville et au paysage urbain et crée ainsi un pont entre les responsables des centres historiques et ceux de l'aménagement de la ville et de son territoire au sens large.

M. Bandarin a rappelé par ailleurs que les objectifs de cette approche s'intègrent dans une stratégie globale de l'UNESCO pour la Culture et le rôle de celle-ci en faveur du développement et l'amélioration de la qualité de vie des communautés. Il a souligné l'importance de la notion théorique et de l'aspect statutaire de la Recommandation qui doivent permettre de travailler plus en profondeur afin de structurer une dimension pratique de l'approche centrée sur le paysage urbain historique.

M. Bandarin a également encouragé l'ensemble des participants à partager leurs expériences quant à l'application de cette approche et à enrichir cette réunion de leurs propositions concernant les éléments et recommandations qu'ils voudraient apporter. Cela concernait notamment l'aspect statutaire de la Recommandation ainsi que ses outils et le plan d'action à prévoir pour améliorer sa mise en œuvre à l'avenir. D'autre part, M. Bandarin a insisté sur

l'importance des nouvelles technologies et de leur rôle dans la promotion et le soutien d'une telle approche.

Réunion internationale d'experts sur l'intégration de l'approche méthodologique relative à la Recommandation concernant le paysage urbain historique dans les Orientations, Rio de Janeiro, du 3 au 5 septembre 2013

Le secrétariat a présenté les résultats de la réunion internationale qui s'est tenue à Rio de Janeiro, du 3 au 5 septembre 2013, intitulée « Réunion internationale d'experts sur l'intégration de l'approche méthodologique relative à la Recommandation concernant le paysage urbain historique dans les Orientations ». Cette réunion, organisée par le Centre du patrimoine mondial et le Gouvernement du Brésil, a été demandée par le Comité du patrimoine mondial pour étudier l'intégration de la Recommandation concernant le paysage urbain historique dans les Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. Lors de cette réunion plusieurs questions liées à la Recommandation et à son application ont été abordés par les experts et les représentants des organisations consultative, notamment le rôle de cet instrument normatif dans les différents aspects de la mise en œuvre de la Convention, avec un accent particulier sur la question de la proposition d'inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial et celle du suivi de l'état de conservation des ensembles urbains inscrits. A cela s'est ajouté la question des communautés qui est un des thèmes phares de la Convention (le 5^{ème} C) et du travail en amont qu'il faut envisager grâce à une approche basée sur l'utilisation d'outils spécifiques pour améliorer la gestion et la conservation des sites suite à leur inscription. Cette réunion a été en outre très fructueuse en termes de débats liés à la terminologie dans le texte des Orientations qui pourrait à l'avenir être revu pour plus de clarté et de précision. Plusieurs propositions concrètes ont été faites dans ce sens, parmi lesquelles l'emploi du terme « site » plutôt que « groupe de bâtiments » pour mieux exprimer la stratification du paysage urbain historique. L'ensemble des experts présents à la réunion de Rio de Janeiro ont souligné l'importance de l'utilisation de la Recommandation en tant qu'approche et non comme une nouvelle catégorie de bien, tel que la perçoivent certains experts. D'autre part, l'Annexe 3 des Orientations a été étudiée et plusieurs amendements proposés pour revoir la terminologie, les catégories et sous-catégories. Cela afin d'assurer une certaine cohérence avec le texte de la Recommandation. Par exemple, le terme « ville historique » serait remplacé par « patrimoine urbain ». L'importance d'utiliser un plan d'action avec une politique de partenariat pour le futur a également été mentionnée ainsi que l'actualisation des outils pour une meilleure mise en œuvre de cette approche. Les résultats et recommandations de la réunion de Rio de Janeiro seront soumis au Comité du patrimoine mondial à sa prochaine session en juin 2014 et, en fonction de la décision de ce dernier, intégrés par la suite dans les Orientations en 2015.

Les résultats de la réunion de Rio de Janeiro ont été salués par l'ensemble des participants à la réunion « HUL+2 » qui ont encouragé le processus visant à retravailler le texte principal des Orientations et celui de l'Annexe 3. Ils ont également souligné la nécessité de se concentrer sur les outils afin de les actualiser et de développer une feuille de route pour la communauté internationale concernant l'approche centrée sur le paysage urbain historique. De fait, certains experts trouvent que cette approche a bien été intégrée dans plusieurs pays malgré son « jeune âge » et qu'elle commence à être sérieusement prise en considération. Il est donc primordial

d'encourager encore plus les institutions concernées et les Etats membre de l'UNESCO pour étendre l'application de cette approche à toutes les régions du monde. Pour cela, il est recommandé de favoriser les échanges entre les pays et de mettre en place un plan d'action le plus rapidement possible.

L'ensemble des participants a soulevé le manque de lignes directrices qui régissent les bonnes pratiques énoncées par le texte de la Recommandation. Il y aurait donc besoin de plus de lignes directrices afin de mieux mettre en œuvre l'approche centrée sur le paysage urbain historique. Certains exemples ont été cités à l'instar de l'Afrique et plus particulièrement de Zanzibar où d'importants moyens ont été mis en place afin de constituer des ressources documentaires relatives à l'application de cette approche. Cependant la diversité de ces ressources pose actuellement un problème pour synthétiser et mettre en place des actions qui unifient ces données et répondent à la stratégie soutenue par l'approche centrée sur le paysage urbain historique. Il faudrait donc des définir des orientations qui permettraient de synthétiser ces ressources et de trouver la manière la plus adéquate pour mettre ensemble toutes ces informations afin de mieux les utiliser.

Il serait important selon certains participants de constituer des orientations ou des lignes directrices pour faire face à des situations spécifiques qui peuvent être semblables au cas de l'Afrique ainsi qu'à différentes complications que peuvent rencontrer d'autres régions. Il serait donc intéressant de constituer un groupe de travail ou de rédaction qui serait chargé de « tamiser » le travail qui a déjà été fait ailleurs dans le monde et lors des précédentes réunions afin de préparer un document d'orientation qui prendra en considération toutes les dimensions de cette approche et la diversité du monde. Selon certains experts la rédaction de ces lignes directrices peut se substituer au travail qui pourra être fait au niveau des Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, en reprenant directement ce qui a été fait pour le texte de l'Annexe 3 et l'intégrer dans ces lignes directrices.

L'intégration de la Recommandation du paysage urbain historique à toutes les régions du monde est une nécessité pour relever les défis d'une pression de plus en plus importante sur les territoires urbains et un mouvement migratoire grandissant vers les villes.

Cette approche n'est pas le fruit d'une invention de nouvelles pratiques qui n'existaient nulle part auparavant mais le résultat d'une étude de plusieurs exemples de conservation urbaine remarquable et très documentés. Le projet fait par Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) à Alep en Syrie et un projet lancé par la Banque américaine à Quito, en Equateur, sont considérés comme des opérations remarquables et réussies, menées en plusieurs étapes pour assurer la conservation du paysage urbain historique. L'élaboration de cette Recommandation s'est donc basée sur le travail qui existait déjà sur le terrain, à l'instar des deux exemples précédents, afin d'avoir la certitude de son efficacité.

Mise en œuvre de la Recommandation dans différentes régions du monde

Durant les deux années qui ont suivi son adoption par la Conférence Générale de l'UNESCO, la Recommandation a été mise en œuvre dans différentes régions du monde et testée sur plusieurs cas d'études. En Afrique, c'est sur la Côte swahili, au Kenya et au Mozambique où il y

a une tradition de conservation urbaine qui dissocie le patrimoine urbain des autres secteurs que cette approche du paysage urbain historique a été très productive. Cela a été possible en créant des liens et des connexions entre tous les acteurs qui travaillent sur ces sites et avec une vue d'ensemble ainsi qu'une sorte de plateforme commune pour améliorer les échanges.

Plusieurs pays d'Asie ont été particulièrement favorables à cette approche avec de nombreux cas d'étude et d'application de ces principes. A Baku (Azerbaïdjan), capitale qui se développe rapidement avec une production importante d'architecture contemporaine qui ignore l'impact qu'elle peut avoir sur le centre historique, lequel risque de devenir un musée coupé de la ville, plusieurs ateliers ont été organisés pour étudier les possibilités de créer des liens entre le site du patrimoine mondial de Baku et le reste de la ville. En Inde également, où tout un programme de rénovation urbaine est en cours avec le développement de plusieurs infrastructures, une commission pilote montée entre trois villes est en train de travailler pour intégrer les différentes étapes du plan d'action du paysage urbain historique pour la réhabilitation du tissu urbain et l'amélioration de la vie quotidienne des habitants.

Le gouvernement chinois a accueilli favorablement cette approche pour étudier la manière la plus appropriée pour créer un équilibre entre développement et qualité de vie des habitants. Dans une quinzaine d'années, 350 millions de personnes auront émigré vers les villes chinoises et le gouvernement a préconisé la construction de 50 000 gratte-ciel pour accueillir ce flux. L'approche centrée sur le paysage urbain historique sera donc appliquée avec plusieurs projets qui ont été acceptés et devraient être lancés prochainement. Ces projets concernent six sites très diversifiés entre petites villes bien protégées et d'autres beaucoup plus grandes. Ces projets sont basés sur plusieurs paramètres selon l'approche du paysage urbain historique et s'inspireront du contexte culturel local, spécialement pour intégrer ses valeurs dans les futurs projets de développement et améliorer le cadre de vie des habitants. D'autres projets sont actuellement en cours en Australie, à Ballarat non loin de Melbourne, qui avance avec un plan stratégique totalement fondé sur l'approche centrée sur le paysage urbain historique et ce afin de permettre l'ouverture du secteur du patrimoine à d'autres parties prenantes.

D'autres activités relatives au paysage urbain historique ont également eu lieu en Europe à l'instar d'une conférence à Séville où l'UNESCO a été appelée à participer afin de clarifier certains aspects de la Recommandation par rapport au développement des architectures dites « modernes » (dans le sens de contemporaines) et leur impact sur l'intégrité visuelle des sites du patrimoine mondial. Un autre atelier a eu lieu à Madrid sur la notion de paysage urbain historique et a montré que certains experts au niveau mondial sont encore réticents à adopter pleinement la Recommandation, notamment en raison d'une certaine réserve quant à sa pertinence, sa philosophie ou même son titre ou à la terminologie employée dans son texte.

Ces expériences et ces activités montrent qu'il demeure important de se concentrer sur la sensibilisation des opinions par rapport à l'utilité de cette Recommandation et la nécessité d'avoir un débat constructif avec les experts qui ne sont pas encore convaincus par sa pertinence. Au-delà de son titre et des différences que l'on peut avoir dans sa traduction en diverses langues, l'essentiel est d'en comprendre le contenu autour du concept de paysage urbain historique.

La réunion a également été l'occasion pour le secrétariat de présenter les résultats de deux ateliers concernant l'application de cette approche dans le monde arabe. A Bahreïn, la ville de Muharraq a été le premier cas d'étude pour l'application de la Recommandation dans la région des Etats arabes. La vieille ville, située sur une île, connaît depuis trois décennies une très forte pression urbaine qui a conduit à une rupture entre le tissu urbain et la mer. Cette rupture, les habitants la ressentent dans leur quotidien car elle bouleverse leur rapport séculaire à la mer. L'atelier organisé à Muharraq en avril 2013 pour présenter l'approche centrée sur le paysage urbain historique a réuni les différentes parties prenantes afin de discuter de l'avenir de la ville et de son développement. En recommandant l'utilisation de la Recommandation comme un catalyseur pour le développement de Muharraq, l'atelier a suscité un débat qui, s'il se poursuit, amènera les autorités responsables à reconsidérer le modèle de développement en vigueur dans le pays. Une réunion régionale de présentation de la Recommandation a eu lieu à Rabat (Maroc) avec des représentants des pays arabes. Au cours de cette réunion l'approche centrée sur le paysage urbain historique a été présentée et expliquée aux participants qui ont été très réceptifs et ont enrichi les débats en présentant des cas d'étude de leurs pays respectifs. La pertinence de cette approche a été unanimement reconnue et a été considérée comme une ouverture sur de nouvelles perspectives. Les participants ont proposé et adopté un plan d'action pour l'ensemble de la région qui consiste en la mise en œuvre de 19 projets pilotes, un par pays, comme champs d'application de la Recommandation. Un accent sur la reconnaissance et la sauvegarde du patrimoine urbain et architectural moderne a été recommandé, ce patrimoine étant considéré comme le dernier patrimoine culturel commun à tous les pays arabes. Un rapport sur l'état d'avancement de ces projets sera intégré au rapport prévu pour la Conférence générale en 2015. Toujours dans le monde arabe, une réunion a eu lieu à Sfax (Tunisie) dans le cadre du projet de proposition d'inscription de la vieille ville sur la Liste du patrimoine mondial. Pour la première fois dans la région, l'approche centrée sur le paysage urbain historique a été la base de discussion de la possible proposition d'inscription de cet ensemble urbain. Cet atelier a réuni tous les acteurs du développement et du patrimoine ainsi que la société civile de la ville de Sfax, avec des représentants d'autres sites du patrimoine mondial en Tunisie et au Maghreb, ainsi que des représentants de sites inclus sur la Liste indicative de la Tunisie. Ce travail en amont s'est révélé très utile pour la future proposition d'inscription de Sfax car il a permis aux acteurs locaux de garder, tout au long des discussions, une vision à l'échelle du territoire et d'appréhender ainsi tous les paramètres majeurs du développement de la ville et les menaces potentielles pouvant peser sur le futur bien proposé pour inscription.

Actions futures

A la lumière de ces deux années de mise en œuvre de la Recommandation, le secrétariat a rappelé que cette approche est un outil normatif qui a pour vocation d'améliorer la conservation et la gestion des villes historiques y compris au niveau institutionnel. Il serait donc pertinent de préparer un plan d'action pour l'avenir, en exploitant les connaissances et les initiatives existantes ou à venir dans les différentes régions et en hiérarchisant par la suite les priorités pour chacune d'entre elles. Par exemple, l'observatoire pour les villes historiques du monde arabe, qui sera prochainement créé par l'Organisation de la Ligue arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), constitue un cadre supplémentaire pour l'application de la Recommandation dans la région. Toutes ces avancées en matière de mise en œuvre de cette

approche seront par la suite incorporées dans le rapport qui sera présenté en 2015 à la Conférence Générale de l'UNESCO.

Certains participants ont rappelé l'importance de souligner que la Recommandation offre des opportunités économiques et sociales aux élus locaux lors des campagnes électorales, ce qui en pourrait, en quelque sorte, en faire un outil politique à l'avenir. Dans certaines régions, cela permettrait d'engager également la population dans des processus de bénévolat qui incluraient les jeunes comme cela a été le cas dans la ville d'Urbino en Italie. Cependant il faudrait également élargir le réseau des partenaires en incluant les universités et des institutions financières telles que la Banque mondiale ou l'Union européenne. Le projet « Médina 2030 » a été cité comme exemple lors de cette réunion et les résultats de cette expérience s'intègrent dans les principes de cette approche à savoir un projet complexe et multisectoriel qui associe plusieurs partenaires et vise à trouver des réponses face à des difficultés liées au développement de la ville en rapport à son centre historique.

Cependant, certaines interventions ont mis en évidence l'importance des petits projets à échelle humaine qui mettent l'homme au centre du processus. L'argument est que, *in fine*, ce sont les communautés qui permettront de créer et de renforcer les capacités. Ceci s'applique également aux pays en situation de post-conflit et notamment dans la région des Etats arabes où le besoin de créer un lien plus étroit entre la Recommandation et la création d'emplois ainsi que la sauvegarde des activités commerciales dans les centres historiques est fort. Il faudrait pour cela intégrer de fortes connexions entre les stratégies économiques et la conservation urbaine dans la mise en œuvre de la Recommandation. Par ailleurs, il est fondamental de souligner également le potentiel de l'approche centrée sur le paysage urbain historique comme un outil pour la régénération d'une ville, de son système économique et social et ce afin de réduire la fragmentation entre les différentes couches de la société.

Les experts présents à la réunion se sont entendus sur la nécessité de développer des partenariats avec d'autres institutions intéressées par le sujet et d'exploiter les travaux qui existent chez d'autres organisations à l'instar de la Convention européenne du paysage qui insiste sur l'importance des paysages ordinaires.

Les nouvelles technologies et leurs emplois pour la mise en œuvre de la Recommandation ont également été un sujet de discussion durant cette réunion. Les participants ont eu l'occasion de constater l'efficacité de l'outil informatique pour mieux expliquer certaines notions portées par la Recommandation (présentation de M. Maurizio Forte, archéologue et professeur à la Duke University). Les nouveaux logiciels de dessin et de cartographie permettent de réunir dans une seule présentation ou un seul fichier plusieurs paramètres afin de mieux exprimer la stratification des paysages urbains historiques. Dans un seul fichier on peut réunir plusieurs couches et différentes données pour exprimer cette notion mais également réaliser des reconstitutions et des images de synthèse qui expliqueraient à quoi ressemblerait un paysage urbain historique lors de l'application de cette approche. Cependant il serait également pertinent de comprendre la vision qu'ont les habitants de l'environnement urbain dans lequel ils vivent et comment la ville existe dans leur imaginaire culturel. Certains experts ont rappelé que les nouvelles technologies ne devaient pas être considérées comme une fin en soi, mais plus comme un outil qu'il faudrait intégrer à l'approche en mettant l'accent sur la nécessité d'en faire

profiter les communautés locales et les jeunes générations. Il est également apparu important de garder à l'esprit que les nouvelles technologies nécessitent beaucoup de financement, c'est pourquoi elles devraient être incluses dans une série d'outils permettant d'identifier les strates qui ont plus de valeurs dans une ville et ce afin de pouvoir les développer en priorité et y intéresser les politiques.

Concernant le plan d'action pour la promotion et la mise en œuvre de la Recommandation, les discussions ont été très enrichissantes et les participants se sont entendu sur la pertinence de ce plan pour développer un processus, qui permettrait de comprendre la complexité de la Recommandation afin de la rendre plus flexible et opérationnelle. Certains experts proposent que des orientations soient incluses dans le plan d'action afin d'identifier clairement les partenaires et de définir les droits et obligations des différentes parties prenantes. D'autre part, il est important de profiter du travail qui a déjà été fait dans ce domaine et rechercher les réseaux qui existent déjà, y compris les universités qui constituent un partenaire essentiel et les inclure dans une sorte de réseau global que l'UNESCO pourra orienter. Dans cette optique, les participants ont préconisé de diviser ce plan d'action en deux types d'interventions. Dans un premier temps l'UNESCO pourrait utiliser une plateforme qui permettrait aux pays et aux réseaux concernés d'avoir des lignes directrices afin de mettre en place des structures institutionnelles pour assurer la conservation du patrimoine selon les principes de la Recommandation. Cela ne nécessite pas beaucoup de financement et serait faisable sur le court terme. Dans un deuxième temps, c'est la mise en œuvre elle-même de la Recommandation qui serait concernée en poursuivant le travail sur les études de cas qui se sont avérées très utiles. En outre, il faudrait travailler avec les universités qui font de la recherche sur la conservation et définir une méthodologie commune pour que les résultats obtenus soient comparables.

L'impact du changement climatique sur les villes historiques doit être pris en considération dans le futur plan d'action et doit être présenté aux planificateurs pour attirer leur attention sur ce point. Concernant la documentation, les participants ont souligné l'importance d'avoir de petits formats de documents compréhensibles et plus accessibles, qui reprennent des exemples et des cas d'études qui pourraient être présentés aux politiciens et aux responsables du développement. Il faudrait également plus de documents de base et de brochures à présenter aux futurs partenaires avec un cadre de travail plus précis qui recherche un équilibre entre conservation et développement. L'objectif est de présenter les cas d'études pour prouver le bon fonctionnement de cette approche et montrer que le développement économique d'une part et le patrimoine d'autre part peuvent aller de pair.

La Recommandation doit être perçue comme un catalyseur du développement humain, une valeur sûre avec des résultats qui répondent de façon vérifiable aux attentes des politiciens sur les plans social et économique. Aller vers les investisseurs et les responsables du développement que les valeurs culturelles de la Recommandation aspirent à des valeurs économiques serait également nécessaire afin de les convaincre de sa pertinence et de son utilité. Pour ce faire, il est primordial selon certains participants de développer plus d'outils financiers et d'orientations dans le cadre de cette approche, lesquels permettraient de mettre en place les ressources humaines et financières nécessaires. D'autre part la société civile est un allier et un partenaire à ne pas négliger pour la mise en œuvre de cette approche en vue de

convaincre les communautés local à travers le mouvement associatif dans les différents pays et les universités qui voudront bien rejoindre le réseau qui sera créé à cet effet.

Pour ce qui est des lignes directrices, certains experts préconisent d'inclure des orientations qui encourageraient les états parties à intégrer cette approche comme outil d'évaluation dans les projets de dossiers de proposition d'inscription. Une sorte de travail en amont qui éviterait de futures complications que pourrait rencontrer le site en question, notamment en qui concerne la gestion du bien et sa conservation.

L'approche centrée sur le paysage urbain historique ne s'applique pas uniquement aux ensembles urbains et aux villes mais également aux monuments dans un cadre urbain et aux relations qui existent entre ces derniers et leur voisinage. C'est pourquoi il faudrait renforcer les connections entre les paysages urbains et les patrimoines. Selon l'ensemble des participants, l'élément le plus urgent pour le court terme est de regrouper tous les travaux qui existent au sujet des villes, incluant les programmes de l'UNESCO et les autres organisations mondiales mais également les groupes de recherches et les travaux universitaires. Ce travail est d'autant plus pertinent pour la période actuelle qu'il permettrait de mettre en place le réseau qui pourra par la suite diffuser les documents et les résultats des cas d'études nécessaires à la mise en œuvre de la Recommandation.

La Recommandation concernant le paysage urbain historique est une approche très diversifiée qui intéresse plusieurs disciplines, elle concerne la catégorie de bien la plus représentés sur la liste du patrimoine mondial, à savoir les ensembles urbains. Alors que ces derniers ne sont pas définis par la Convention du patrimoine mondial comme une catégorie de biens culturels, la Recommandation apporte une réponse supplémentaire à celle de la Convention en matière de conservation du patrimoine. C'est cette relation complémentaire qu'il faudra également mettre en avant pour résoudre des cas de conservation de biens de plus en plus complexes, présentés chaque année au Comité du patrimoine mondial.

Le nombre important de parties prenantes et d'acteurs que cette approche réunit constitue un très grand potentiel en termes de connaissances et de possibilités de travail. Dans cette optique, il est nécessaire de mettre en place un cadre de travail qui permettrait à tous ces acteurs d'avancer dans la même direction et c'est là où l'UNESCO peut apporter son soutien grâce à son mandat universel. D'autres organismes internationaux peuvent également contribuer à cela à travers un soutien financier ou grâce à leurs réseaux à l'instar de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM).

Les villes historiques représentent une ressource importante pour le développement et l'amélioration du niveau de vie des communautés, il faudrait donc prendre cela en considération dans le plan d'action et identifier les points forts de chaque région pour adapter les orientations stratégiques aux contextes de chacune d'entre elles.

Recommandations concernant le plan d'action :

- Développer des partenariats avec d'autres institutions et organisations pour promouvoir la Recommandation au niveau mondial et profiter des réseaux existants liés à la conservation urbaine pour y intégrer l'approche centrée sur le paysage urbain historique ;
- Construire la connaissance relative au concept du paysage urbain historique en impliquant les universités et en sensibilisant les étudiants à cette approche. Les universités sont un partenaire stratégique pour développer la recherche et travailler avec les communautés locales ;
- Sensibiliser les pouvoirs publics et les responsables de l'aménagement des villes et du territoire dans l'ensemble des régions, en s'appuyant sur une documentation complète et accessible;
- Constituer des lignes directrices pour l'amélioration de la mise en œuvre de la Recommandation dans toutes les régions du monde ;
- Créer des alliances entre les villes à travers des ensembles et sous-ensembles de régions (ex : les villes méditerranéennes) et bénéficier d'un travail sur cette approche avec des experts de l'UNESCO ;
- Favoriser les petits projets à échelle humaine pour améliorer l'implication des communautés et le renforcement des capacités, ce qui permettrait d'avoir une vue d'ensemble qui inclut l'être humain au centre de ces projets ;
- Mettre en avant la forte intégration de l'approche centrée sur le paysage urbain historique entre les stratégies économiques et sociales et la conservation urbaine ;
- Tester de nouveaux outils financiers et rechercher la valeur ajoutée du partenariat entre le public et le privé ;
- Intégrer les nouvelles technologies pour la mise en œuvre de la Recommandation et mettre en place des orientations pour traiter les informations et les données récoltées ;
- Mettre en place une série de nouveaux outils qui compléteraient ceux déjà existants pour améliorer la mise en œuvre ;
- Mettre en place un réseau de chairs UNESCO pour promouvoir la Recommandation ;
- Créer une plateforme pour diffuser des lignes directrices et permettre les échanges et le partage d'expériences ;
- Poursuivre le travail sur les études de cas et se concentrer dorénavant sur les problèmes liés à la gouvernance ;

- Développer un cadre global de travail pour les études de cas afin d'avoir des résultats comparables.

Annexe 1 : Liste des participants

Experts :

Adam Wilkinson (Royaume Uni)
Ana Pereira-Roders (les Pays-Bas)
Anthony Bigio (Etats Unies d'Amérique)
Amel Chabbi (ADTCA- Abu Dhabi)
Christopher Young (Royaume Uni)
Celina Rincon (Colombie)
Cameron Rashti (Aga Khan Trust for Culture)
Caecilia Pieri (Institut français du Proche-Orient)
Fusco Girard (Italie)
Francesco Caruso (Italie)
Frederic saliez (UN-HABITAT)
Gabor Soos (Hongrie)
Hayet Guettat-Guermazi (ALECSO)
Jad Tabet (Liban)
Julian Smith (Canada)
Jyoti Hosagrahar (Inde)
Joseph King (ICCROM)
Jellal Abdelkafi (Tunisie)
Karel Bakker (Afrique du Sud)
Lisa Prosper (Canada)
Mike Turner (Israel)
Marie-Teres Albert (Allemagne)
Mohammad Juma (Tanzanie)
Maryse Gautier (France)
Maurizio Forte (Italie)
Minja Yang (RAYMOND LEMAIRE INTERNATIONAL CENTRE FOR CONSERVATION)
Maurizio Di Stefano (Italie)
Patricia O'Donnell (Etats Unis d'Amérique)
Paolo Ceccarelli (Italie)
Pierre-Marie Tricaud (IFLA)

Ron Van Oers (WHITETR-AP)

Samir Kafas (Maroc)

Samir Abdulac (ICOMOS)

Susan Fayad (Australie)

Steve Devonish (Barbade)

Youcef Kanoun (Algérie)

UNESCO:

Francesco Bandarin

Kishore Rao

Mechtild Rössler

Karim Hendili

Marie-Noël Tournoux

Marianne Raabe

Thibaud Fournales

Kerstin Manz

Mohamed Ziane Bouziane

Maria Gropa

Lodovico Folin-Calabi

Franca Miglioli

Giovanni Boccardi